E-HANDI TOUR GUIDE DE L’INCLUSION INNOVANTE DES PSDH

# **Collectif** **des Associations du Rhône pour l'Accessibilité (CARPA) :**

**Promoteur** **de** **l'initiative :**

Vincent Barressi (Président) et Karine Garnier (Vice-présidente).

**Pays** :

France

**Site internet :**

[https://carpa.assoconnect.com/](https://carpa.assoconnect.com/page/1981224-actualites" \o "Site du CARPA)

**Contact** **Téléphone :**

+ 33 9 81 15 93 82 / + 33 6 99 39 19 01

**Mail** :

[carpa.rhone@gmail.com](carpa.rhone@gmail.com%20" \o "Mail CARPA) / [carpa.secretaire@gmail.com](carpa.secretaire@gmail.com" \o "Mail secrètariat Carpa)

# **DETAIL** **DE L’INITIATIVE :**

**Année(s) de mise en œuvre :**

Depuis plus de 30 ans

**Groupe(s) cible(s) :**

Personnes en situation de handicap (multi-handicap)

Associations membres (ex. : APF France

Handicap, APAIRL, associations DYS, etc.)

**Description** :

Le CARPA est un collectif d’associations œuvrant pour l'accessibilité universelle dans le Rhône. Il regroupe 29 associations représentant différents types de handicaps (moteur, mental, sensoriel, etc.). Le CARPA veille à l’application de la loi en matière d'accessibilité dans lesétablissements publics et travaille en collaboration avec la métropole de Lyon et d'autres instances locales pour s'assurer que les personnes en situation de handicap aient un accès égal aux infrastructures publiques.

**Méthodologie :**

Le CARPA participe activement à diverses commissions d’accessibilité (métropolitaine, communales, départementales) pour donner son avis sur les projets en cours, notamment sur les aménagements urbains et la réception des chantiers. Le collectif milite pour une implication en amont des projets afin de garantir une meilleure intégration des besoins des personnes en situation de handicap.

# **DOMAINE** :

Facilitation de l'accès à l'emploi.

Le CARPA milite indirectement pour l’inclusion professionnelle en rendant les infrastructures publiques et les établissements recevant du public accessibles, permettant ainsi aux personnes handicapées de mieux accéder aux lieux de travail et de formation.

**Renforcement** **des compétences transversales :**

En sensibilisant les décideurs et les professionnels du bâtiment à l'accessibilité, le CARPA contribue à développer des compétences clés en matière de gestion de projet inclusif et de respect des normes d’accessibilité.

* Amélioration des compétences numériques ;
* Formation spécialisée pour les éducateurs et professionnels ;
* Outils et services de compensation du handicap ;
* Dispositifs institutionnels et aides officielles ;
* Le collectif travaille en collaboration avec les autorités locales pour s'assurer que les lois sur l'accessibilité sont respectées et que les fonds publics sont alloués aux projets visant à améliorer l'accessibilité ;
* Intégration d'activités artistiques, culturelles et sportives ;
* Augmentation de la mobilité et de l'accessibilité.

# **PRODUITS** **/ RÉSULTATS :**

**Type :**

* Aménagements urbains accessibles ;
* Sensibilisation des professionnels du bâtiment et des décideurs publics.

**:**

Le CARPA contribue à la mise en place d’infrastructures accessibles à Lyon et dans

ses environs, tout en militant pour l’application rigoureuse des lois sur l’accessibilité. Cela facilite l’accès des personnes en situation de handicap aux établissements publics et professionnels.

IMPACT ET TRANSFÉRABILITÉ :

# **IMPACT ET TRANSFÉRABILITÉ :**

**Impact** **sur les groupes cibles :**

Le CARPA a amélioré l'accès des personnes en situation de handicap aux infrastructures publiques dans le Rhône, notamment dans la métropole de Lyon, en participant activement aux projets urbains. Il a également permisde sensibiliser les professionnels du bâtiment et les responsables publics aux enjeux de l'accessibilité.

**Brève** **description :**

Cette pratique pourrait être reproduite dans d'autres régions, en créant des collectifs associatifs similaires pour renforcer l'impact des associations locales dans la défense des droits à l'accessibilité.